

COMMUNIQUÉ

DE PRESSE



Orléans, le 10 février 2023

Mardi 14 février

Le Département remet des tablettes aux résidents de l'EHPAD de la Chapelle-Saint-Mesmin

Laurence Bellais, vice-présidente du Département du Loiret, se rendra à l'EHPAD Les Ombrages à la Chapelle-Saint-Mesmin, mardi 14 février à 14h pour remettre des tablettes aux résidents.

Dans le cadre de sa politique *Le Numérique pour Tous*, le Département du Loiret met à disposition de certains EHPAD des tablettes, bornes Wifi et vidéoprojecteurs. L'objectif ? Faciliter les usages numériques des seniors. Ce sont 7 tablettes et leurs accessoires qui seront remis à l'EHPAD Les Ombrages.

Cette distribution de tablettes s'inscrit dans le cadre d'un appel à projets, pour lequel 4 établissements ont été lauréats en 2022, représentant un investissement de 19 100 €.

Le Département souhaite développer et renforcer son action en se tournant spécifiquement vers les personnes en établissements, médicalisés ou non médicalisés. L'objectif est de rompre l'isolement social, que ce soit pour des raisons physiques ou géographiques, en facilitant la communication avec leurs proches à l'extérieur de l'établissement, ainsi qu'avec d'autres résidents, pour les personnes qui ne peuvent pas quitter leur chambre.

À propos de la politique d'inclusion numérique

L'Assemblée départementale a voté en octobre 2020 la mise en place d'une nouvelle politique visant à soutenir les Loirétains et à les rendre plus autonomes dans leurs usages. Accompagnement à l'acquisition de compétences, financement de projets, aide en matériel, etc., le Département s'engage en faveur de l'inclusion numérique à travers des actions concrètes. Cette politique se caractérise par l'intitulé « Le numérique pour tous les Loirétains ».

Rendez-vous au 3 rue des Hauts, 45380, La Chapelle-Saint-Mesmin

Retrouvez toutes les actualités du Département sur www.loiret.fr/presse

CONTACT PRESSE

Elie Poupin

02 38 25 43 38

07 86 84 06 54

elie.poupin@loiret.fr